

née, aussi insencées que celles prises par son prédécesseur.

Le ministre essaie vraiment de résoudre le problème de l'inflation; mais, comme a signalé hier mon collègue de Carleton (M. Bell) les mains du ministre sont liées par la politique antérieure de son gouvernement. L'actuel ministre des Finances (M. Sharp) n'a pas plus de contrôle sur la politique fiscale et monétaire du Canada que j'en ai sur l'épaisseur de la cendre sur la lune; je n'ai aucun contrôle là-dessus, et le ministre des Finances non plus parce que tout d'abord les ententes entre le gouvernement et les provinces ont donné à ces dernières une plus large portion du produit national brut qu'au gouvernement fédéral.

Le gouverneur de la Banque du Canada et le ministre nous exhortent à restreindre l'activité économique et à échelonner certains programmes de construction. Franchement, cet étalement est absurde, ridicule. Toutefois, les administrations provinciales ont donné de l'ampleur à leurs activités. Dans ma propre province de l'Alberta, le budget de cette année dépasse de 38 p. 100 celui de 1964: 682 millions de dollars pour 1,400,000 âmes. S'il doit y avoir une politique de restriction, et j'en conviens, alors elle doit être généralisée, parce que si pour chaque dollar que le ministre des Finances cherche et réussit à épargner, le trésorier provincial, l'administration provinciale ou une municipalité agissant par son entremise, en dépensent deux ou trois, quel sera le résultat? Il en est de même pour la poussée inflationniste, et la hausse des prix va se poursuivre.

Le ministre a dit que le gouvernement fédéral se propose de réduire de 34 millions le financement des travaux publics. Pendant les deux dernières semaines, une série de contrats de salaires ont été signés à Montréal et cet élément réduira à néant tous les efforts du ministre. Nous pouvons déjà entendre les sourdes protestations de l'industrie du bâtiment d'Ottawa selon lesquelles le prix des maisons et le coût de la construction à la fin de 1967, en 1968 et en 1969 seront considérables. Cette hausse qui a débuté dans la région de Montréal s'étendra et bientôt ses effets se généraliseront à travers le pays.

Ne nous complaisons pas dans l'illusion que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. J'aimerais que le budget renferme une mesure visant à supprimer le plafond pour l'impôt sur les dons afin que ces derniers profitent aux institutions de haut savoir—les universités. Le ministre aimerait peut-être le faire. Nous recevons beaucoup de demandes en faveur des recherches médicales. Nos universités se plaignent amère-

[L'hon. M. Lambert.]

ment de n'avoir ni les locaux ni les professeurs voulus pour la formation et les recherches médicales, recherches menées chez nous, par des Canadiens.

Quel est l'avantage de former des centaines et des centaines de médecins compétents et ensuite de les voir poursuivre des études plus avancées aux États-Unis où ils s'installent en trop grand nombre. Considérons la contribution fédérale à la recherche médicale: elle est minuscule. Peut-être commençons-nous à discerner une lueur; je remarque dans le rapport du président de l'Université de Colombie-Britannique publié il y a quelques jours que le gouvernement fédéral vient d'accorder une subvention supplémentaire de 3 millions de dollars pour la construction, sur le campus, d'un hôpital servant à la formation médicale qui sera administré par l'Université de C.-B.—et une somme supplémentaire de 3 millions de dollars pour l'enseignement, et on me dit que ceci est un précédent. J'espère que ce précédent suscitera bien d'autres initiatives semblables. Néanmoins, j'aimerais à ce que le secteur privé du Canada aie la même attitude envers la recherche, non seulement médicale mais aussi scientifique. Nous avons les gens voulus mais nous devons pouvoir les rémunérer.

M. Deachman: Puis-je poser une question au député?

L'hon. M. Lambert: Je n'ai que quelques minutes et j'aimerais continuer.

J'aimerais que l'on encourage ceci non seulement en éliminant l'impôt sur les dons en ayant ces buts précis à l'esprit, mais aussi en établissant des dégrèvements sensés quant à l'impôt sur les successions en considérant des questions particulières de ce genre. Comment pouvons-nous encourager les gens à accumuler des sommes à ces fins, lorsque d'une façon ou d'une autre l'accumulation d'une succession a une mauvaise renommée au Canada.

M. Deachman: Qui a donné 4 millions de dollars?

L'hon. M. Lambert: Je sais que certains dons ont été faits par la famille Woodward ainsi que d'autres.

M. Deachman: Je ne tiens pas à vous embarrasser avec des faits. Poursuivez.

L'hon. M. Lambert: J'aimerais pouvoir encourager le ministre dans ce domaine particulier afin de pouvoir encourager les citoyens, à la fois pour l'impôt sur les successions et pour l'impôt sur les dons. J'aimerais faire une suggestion. Le dernier point de mes observations d'aujourd'hui a trait à l'inflation. L'autre jour lorsque le ministre a parlé d'un nouvel allègement, aux termes de la